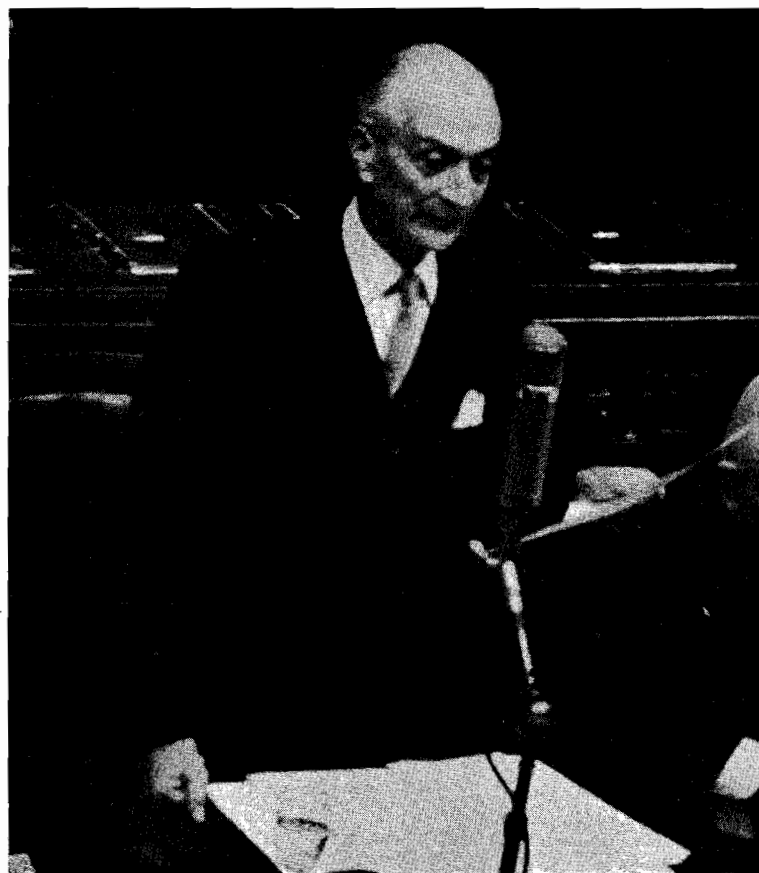




## *M. Antonio Segni, Président de la République Italienne*



Le 11 mai 1962, M. Antonio Segni jusqu' alors ministre des affaires étrangères d'Italie, a pris possession de la haute charge à laquelle l'avait élu, deux jours auparavant, le Parlement Italien. A cette occasion, le nouveau Président de la République Italienne, qui, depuis qu' il est entré dans la vie politique active de son pays, après la dernière guerre, n'a pas cessé de lutter pour le triomphe des idées européistes, a prononcé un discours dont nos lecteurs pourront lire, à l'intérieur de ce numéro, des extraits significatifs sur l'avenir de l'Europe unie.

# MOUVEMENT EUROPEEN

## PRESIDENTS D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-Kalergi, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul Henri SPAAK.

**Président:** M. Maurice Faure.

**Vice-Présidents:** sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

**Secrétaire Général:** Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL INTERNATIONAL

**Membres:** délégués des organisations internationales et nationales adhérentes.

## BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

**Président:** M. Maurice FAURE.

**Vice-Présidents:** sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

**Membres:** M.A. ALERS, Baron BOEL, MM. Georges BOHY, Alfred BOREL, René COURTIN, Henry CRAVATTE, Fritz ERLER, Lord GLADWYN, MM. John HYND, F. JOCKIN, E. MAJONICA, René MAYER, J.H.C. MOLENAAR, Franco NOBILI, Georges PESMAZOGLU, André PHILIP, André VOISIN et Terje WOLD.

**Secrétaire Général:** Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

**Président:** M. Georges BOHY.

### I. Organisations membres du Mouvement Européen.

#### A. Internationales:

Association Européenne des Enseignants . . . . .	A. ALERS
Centre d'Action Européenne Fédéraliste . . . . .	
Président du Comité Fédéral . . . . .	Henri BRUGMANS
Président du Comité Exécutif . . . . .	André VOISIN
Conseil des Communes d'Europe . . . . .	Henry CRAVATTE
Conseil Parlementaire du Mouvement Européen . . . . .	Georges BOHY
Ligue Européenne de Coopération Economique . . . . .	Baron BOEL
Mouvement Libéral pour l'Europe Unie . . . . .	René DREZE
Mouvement Gauche Européenne . . . . .	André PHILIP
Nouvelles Equipes Internationales . . . . .	Théo LEFEVRE
Union des Résistants pour une Europe Unie . . . . .	Jean KREHER

#### B. Nationales:

Conseil allemand, autrichien, belge, britannique, danois, français, grec, irlandais, italien, luxembourgeois, néerlandais, norvégien, suédois, suisse, turc; comités albanais, bulgare, hongrois, polonais, roumain, tchèque et des pays baltes.

### II. Organisations associées au Mouvement Européen.

Organisation européenne de la C.I.S.C.

Bureau Syndical Européen - C.I.S.L.

## INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) . . . . .	Denis de ROUGEMONT, Directeur
Collège d'Europe (Bruges) . . . . .	Henri BRUGMANS, Recteur
Commission de l'Europe Centrale et Orientale . . . . .	Etienne de la VALLEE POUSSIN

## SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

Bruxelles 4, avenue d'Auderghem, 57 b - tél 35.01.94

# ANTONIO SEGNI:

## *l'homme politique . . .*

Antonio Segni est un euro-péiste convaincu, un homme qui croit fermement à l'Europe unie, démocratique, libre et pacifique, et qui s'est consacré et se consacre activement à la réalisation de cet idéal.

Il y est poussé par un acte de foi et par une intuition politique: la foi dans la suprématie de la civilisation européenne ne en tant que civilisation chrétienne et l'intuition politique qui lui dit que seule une Europe unie pourra être effectivement un instrument de paix dans un monde de progrès civil, économique et social pour tous les peuples d'Europe.

En outre, il y est poussé par le profond sentiment d'humanité chrétienne qui l'inspire, conformément à l'enseignement, qu'il aime à rappeler, de Vanoni et de De Gasperi: «la société européenne, en dépit de nombreuses déviations et de fréquents contrastes, reconnaît que ses origines, son évolution, la portent à placer en son centre, non pas l'Etat, non pas la collectivité mais *l'homme*».

La société européenne, dans la conscience d'Antonio Segni, est surtout l'antithèse déclarée de la société artificielle et inhumaine des communistes, qui nie la liberté et la spiritualité de l'homme qu'elle soumet au déterminisme économique et à l'empire du monstre économique de l'Etat totalitaire.

Segni est donc européen parce qu'il est chrétien, parce qu'il aime la liberté, parce qu'il est démocrate.

Dans la vie d'Antonio Segni européen, deux dates sont à retenir: le 25 mars 1957 il appose, heureuse conclusion de l'oeuvre entreprise par De Gasperi, sa signature de Président

du Conseil Italien aux traités de Rome qui instituent la «Communauté Economique Européenne» et la «Communauté de l'Energie Atomique».

Le 14 janvier de cette année, au moment solennel où le Conseil de la C.E.E. prend la décision formelle du passage à la seconde étape du Marché Commun et approuve les directives fondamentales de la politique agricole commune, les Ministres des affaires étrangères de Belgique, France, Allemagne, Luxembourg et Hollande décident à l'unanimité que c'est à Segni, signataire des Traités de Rome et l'un de leurs principaux réalisateurs, que reviennent l'honneur et le privilège d'exprimer les sentiments et la satisfaction des peuples et des gouvernements des Pays du Marché Commun pour cette réalisation.

Il était quatre heures du matin et une séance exténuante qui avait déjà duré dix-huit heures, s'achevait: avec les paroles simples et cordiales que seule une foi profonde peut suggérer, Segni suscita chez tous les assistants une profonde émotion et un sentiment d'orgueil justifié en évoquant les efforts passés, en constatant les résultats obtenus et en exprimant l'espoir lumineux d'une Europe unie, prospère et pacifique.

Segni s'était battu avec acharnement aussi bien pour le passage immédiat à la seconde étape que pour la réalisation de la politique agricole commune, tout en sauvegardant les intérêts essentiels des agriculteurs italiens.

Le passage à la seconde étape a signifié en effet le passage initial à certains secteurs fondamentaux, de la règle de

l'unanimité à la simple règle de la majorité, et par conséquent le passage d'une conception étroitement nationale à une conception supranationale. La réalisation de la politique agricole, à son tour, a démontré que la volonté d'unité politique parvient à faire surmonter les plus graves divergences d'intérêts nationaux.

Dans la conviction que le processus d'intégration économique en acte entre les six Pays du Marché Commun doit nécessairement donner lieu à un processus d'unification politique et économique de l'Europe libre, Antonio Segni a accueilli avec faveur la demande d'adhésion de l'Angleterre au Marché Commun et il a fait tout son possible pour que tout en évaluant à leur juste prix les possibilités pratiques actuelles, on esquisse sans attendre les formes institutionnelles de coopération politique européenne, en accroissant les pouvoirs du Parlement européen.

La «Déclaration de Bonn», du 18 juillet 1961, qui a sanctionné l'accord des chefs de gouvernement des six Pays pour donner «caractère statutaire à l'union des peuples d'Europe», est le résultat de l'activité prévalente du gouvernement italien et en particulier de son Ministre des affaires étrangères.

Objectivement, on peut conclure qu'Antonio Segni est et restera parmi les principaux artisans de l'Europe d'aujourd'hui et — nous l'espérons — de l'Europe de demain: une Europe unie qui reprendra le rôle et le rang qui lui reviennent dans le monde.

Tel est l'homme que le Parlement italien a choisi pour Président de la République Italienne.

# ... et le **PRESIDENT** que l'on aime et que l'on estime

L'Italie vient de se donner un Président de la République « selon son cœur » même si l'élection a été difficile et, parfois, dramatique: comme on le sait il a fallu recommencer huit fois les opérations de vote, les voix étant partagées à peu près également entre M. Segni, le candidat de la Démocratie Chrétienne, parti au gouvernement, et M. Saragat le candidat des socialistes et de « l'ouverture à gauche » dont l'instigateur est M. Fanfani, l'actuel Président du Conseil.

Considérations politiques mises à part, on peut dire que si, finalement, M. Antonio Segni l'a emporté il le doit sans doute, bien plus qu'au courant d'opinion qu'il représente, au moins en fait de politique intérieure, à sa personnalité et à son prestige personnel. Sans doute aussi son « européisme » déclaré n'a-t-il pas été étranger à son succès, mais ceci est une considération qui n'a sans doute pas joué ouvertement et dont le poids ne s'est fait sentir, chez les parlementaires italiens, que de façon tout à fait indirecte et non avouée. Ce serait beaucoup demander à un vieux pays européen, aussi avancé qu'il soit, que d'exiger qu'il règle ses questions de politique intérieure en tenant compte, officiellement, du progrès des questions « supranationales »...

\* \* \*

M. Antonio Segni est né en Sardaigne, d'une vieille famille génoise depuis des générations consacrée aux carrières de la

jurisprudence. Lui-même professeur de droit (il a été, en Sardaigne l'élève de notre directeur, professeur Giorgio Del Vecchio), il possède une intelligence alerte et ouverte, rompue aux disciplines de la pensée juridique. Sous des dehors aimable et conciliants, il cache une fermeté de caractère et une ténacité peu communes. Tout de suite après la guerre, quand la chute du fascisme lui permit de se consacrer à la carrière politique, il a été l'un des plus ardents partisans de l'Europe unie: et, depuis, il n'a jamais changé. Les Traités de Rome ont été signés en 1957 alors qu'il était président du conseil et l'on dit que c'est en partie grâce à lui qu'ils ont été menés à bon port. En janvier dernier, à Bruxelles, lors des débats pour le passage à la seconde phase du MEC, quand tous exténués par d'interminables discussions, semblaient en proie au découragement, ce frère le ministre des affaires étrangères d'Italie, et qui n'était plus jeune, était le seul qui eût gardé, sous une apparente insouciance toute l'énergique vitalité que requerrait la gravité de la partie qui se jouait. On a vu d'ailleurs, lors des journées agitées qui ont précédé son élection, de quelle trempe est le caractère du nouveau Président. Quand tous ses amis, ses partisans, y compris le jeune ministre Emilio Colombo qui soutint avec ardeur sa candidature, étaient en proie à la plus vive nervosité, M. Antonio Segni, calme, imperturbable, les encourageait: ils venaient le

voir pour le reconforter, mais c'était eux qui s'en allaient reconfortés par le serein détachement d'un esprit bien trop au-dessus des mesquines contingences pour ne pas avoir foi, quoi qu'il en fût, et indépendamment de son sort personnel, dans le destin de son pays et pour ne pas suivre sans déroger, la ligne de conduite qu'il s'était tracée.

\* \* \*

Mais en dehors de l'estime générale dont il jouit et qui a fini par rallier autour de lui jusqu'aux suffrages de ceux qu'on appelle, en Italie, les « francs tireurs de la Démocratie Chrétienne », partisans de tel ou tel autre candidat pour de complexes motifs de politique intérieure qu'il ne nous appartient pas d'exposer ici, il est à présumer que l'européisme déclaré de M. Segni n'a pas été étranger à son triomphe. L'Italie vient de donner un témoignage éclatant de son loyalisme envers l'Europe. Même si, comme il l'a précisé dans son discours d'élection, le Président Antonio Segni s'est pratiquement retiré de la politique militante, du jour où il a été élu à la plus haute charge de la République, pour n'avoir plus à veiller que sur l'unité nationale et sur le respect de la constitution, il n'en reste pas moins que sa foi est bien connue. L'Italie a choisi, pour chef d'Etat, un homme qui croit en l'Europe unie et qui a beaucoup fait pour elle.

G. VAN ESBROECK

# Liberté, fait inéluctable, fondement de l'Europe

Nous sommes tous conscients de la haute valeur de notre concept occidental de Liberté. Chaque homme est pour nous un joyau à respecter. Nous avons horreur du fatalisme, qui nie cette liberté, et il nous semble, en conséquence, que les masses asiatiques, vouées à cette philosophie, nous sont pratiquement inassimilables.

Fort bien, mais alors, pourquoi vouloir en même temps, au nom d'une science fort imparfaite, verser dans un rationalisme qui édulcore la responsabilité des actes libres posés par chaque homme, et aboutit lui aussi à la négation du fait fondamental?

Par rationalisme, nous entendons ici la théorie qui pose en axiome la séquence temporelle qui voit dans tout événement quelconque — et donc aussi dans tout acte de l'homme, — un effet de certains événements antérieurs, et de certains « lois ».

Notre civilisation européenne veut affranchir chaque homme de toute coercition, de toute servitude, mais au même moment, la Science (mal comprise) nous présente l'homme et ses actes comme des résultats exclusifs de l'hérédité, de l'éducation (coercition au jeune âge), et du milieu.

Bien singulière contradiction. Bien pauvre sagesse. Bien petite science, qui prétend expliquer jusqu'au phénomène humain dans ce qu'il a de plus humain, cette particularité étonnante qui distingue l'homme de tout autre être accessible à notre perception, la liberté.

Le sens de la liberté et donc celui de la responsabilité sont

effectivement une tradition proprement européenne. On la fait remonter aux célèbres penseurs grecs, qui honnêtement cherchaient la vérité. Mais en outre et surtout, quiconque veut se donner la peine de lire les biographies anciennes de Jésus de Nazareth (il y en a quatre), trouve dans ses paroles, qui firent autorité tout au long de notre histoire depuis lors, des affirmations du fait de la liberté et de la responsabilité, exprimées de façon tranchante, absolument décisive dans la formation de la mentalité de notre civilisation.

Notre liberté est un fait accessible à chacun de nous sans qu'intervienne dans cette perception aucun détour par les sens. C'est une vérité de caractère absolu. Depuis Jésus-Christ, l'homme en Europe a de plus en plus pensé et agi conformément à ce fait, et c'est pourquoi sa civilisation a pu ga-

agner un niveau supérieur en bien des points aux autres cultures, et entre autres, mieux développer les connaissances du monde extérieur accessible aux sens.

Reconnaître sans ambages le fondement chrétien de l'Europe, tel paraît donc bien une condition essentielle du succès des efforts si louables qui se concrétisent dans nos mouvements.

Notre notion claire de la liberté humaine est un fleuron d'une civilisation essentiellement chrétienne. Soyons dès lors logiques, et ne séparons pas cette fleur de sa tige et de ses racines.

La liberté totale de chaque homme dans ses actes et son langage, ne s'étend évidemment pas aux phénomènes animaux ou végétatifs liés à sa personne. Même l'appartenance à une famille, à une nation, ne découlent pas du libre choix.

Le domaine propre de la liberté humaine est celui du choix entre le Bien et le Mal, dont l'existence et l'antinomie sont des faits irrécusables. Chacun de nous en fait l'expérience au plus profond de sa conscience, faculté qui nous distingue de tout autre animal. Les lois, les sanctions, la police, n'auraient aucune raison d'être si Bien et Mal n'étaient préexistants, et si la liberté de choix n'était totale pour chacun d'entre nous, à chaque instant.

La méthode scientifique, avec ses séquences de cause à effet, est inapplicable aux problèmes de ce domaine (le domaine épitropique). Dès lors, la seule politique sage, pour l'Europe,



consiste à respecter les traditions léguées par la personne exceptionnelle et admirable qui leur donna l'impulsion, le Christ. C'est à dire, d'admettre officiellement toutes les valeurs de raisonnement et de sentiment de Ses paroles, quand bien même tout n'y serait pas accessible à notre intelligence positive. Celle-ci est limitée, nous ne le savons que trop, car elle ignore tout de l'avenir, et aussi des pensées des autres hommes dans le présent.

Il nous suffit de prendre honnêtement conscience de nos propres limitations, pour échapper à la prétention de résoudre nos problèmes sans invoquer Son aide, puisqu' aussi bien, dans le monde épitropique, Il n'a pas cessé d'exister, de nous voir et de nous suivre dans le temps.

Nous pourrions remettre en honneur toutes les considérations fondamentales qui découlent du fait de la liberté de chaque homme.

Liberté tellement absolue, que le Créateur qui en a disposé de la sorte, a nécessairement restreint sa propre liberté dans le champ où s'exerce la nôtre. Par un usage très singulier d'une puissance illimitée, Lui dictateur, est devenu vis-à-vis de nous suppliant, Lui omniscient, est devenu face à nous, ignorant de l'avenir pour autant qu'il dépende de l'usage que chacun de nous fait de sa liberté. Mais, peut-on imaginer un instant que notre Père à tous, se soit imposé des limitations dans tout ce qui ne dépend pas de notre libre décision? Assurément non; par conséquent, dans ce que nous dénommons "hasard", nous ne devons voir que l'effet de l'exercice du libre arbitre de Celui qui nous a faits tels que nous sommes, et placés dans ce monde matériel et parmi ces dangers spirituels. La tradition des deux testaments pla-

## "Aucun empêchement juridique à l'adhésion de l'Autriche et de la Suisse au Marché Commun,,

*Du point de vue strictement juridique, même une adhésion à la Communauté Economique Européenne (Marché Commun) serait, du moins en temps de paix, compatible avec le statut de neutralité de l'Autriche et de la Suisse.*

*Telle est la conclusion principale d'une étude sur les aspects juridiques de la neutralité écrite par l'éminent juriste belge, M. Paul Struye. M. Struye qui est Président du Sénat belge, a préparé cette étude aux fins d'une discussion par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe lors de sa session de printemps ouverte le 15 mai. M. Struye (Chrétien Social) préside la Commission Politique de l'Assemblée.*

ce la Providence au centre de l'histoire. Il ne s'agit pas là d'une simple vue de l'esprit hébraïque, mais bien d'une vérité logiquement liée au fait même de notre liberté. Vérité enracinée dans ces mots: "Donne-nous aujourd'hui tout le pain qu'il nous faut. - Ne nous expose pas à la tentation".

Autre conclusion, encore plus impérative, inéluctablement liée à la réalité fondamentale de notre vie. Libres, nous ne pouvons l'être que si le Créateur possédait lui-même cette qualité à un titre prééminent (comme aussi d'ailleurs le mystère de la vie elle-même nous conduit à attribuer au Créateur la qualité d'être vivant à un suprême degré).

Or, le Père a utilisé sa liberté pour nous créer, chacun de nous, tel que nous sommes. A quoi rime ce geste créateur? Pourquoi nous léguer une part de sa propre liberté, comme aussi de son intelligence? Il n'y a qu'une réponse à ce "pourquoi?": par amour, — par désir de se voir reconnu et aimé en retour par un acte libre.

Honneur lui soit donc rendu par nous, par dessus tout être, à tout moment, en toute circonstance, en tout lieu, et surtout en toute occasion où l'on souhaite la paix.

Tel étant, d'autre part, le but et le sens de notre vie éphémère, nous ne devons pas nous formaliser de cette espèce d'absence d'évidence tangible, qui entoure les vérités d'ordre épitropique. L'évidence constituerait en un tel domaine une véritable coercition intellectuelle. Elle nous empêcherait de pouvoir dire: «Je te crois, je t'adore, je t'attends et je t'aime».

Enfin, rappelons cette vérité pragmatique qui pourrait régir toutes nos tendances européistes. Il est incontestable que si chaque citoyen répondait à cet appel divin, toute la société s'en trouverait assainie, stabilisée, adoucie, exempte de révolte et de soubresauts. C'est ce qu'exprime le chrétien en affirmant que la seule paix possible est celle qui résultera du règne du Christ dans les cœurs.

Les travaux de la Ligue Européenne de Coopération Economique

# La politique agricole de la C.E.E.

*Il nous paraît intéressant de reproduire ci-dessous pour nos lecteurs les extraits d'une étude publiée par la Ligue Européenne de Coopération Economique (janvier 1962) à propos de "La politique agricole dans la Communauté Economique Européenne". On sait en effet que l'un des grands écueils que le MEC a dû surmonter a été la question agricole qui posait, pour chacun des Six Pays du Marché Commun, des problèmes particuliers, disparates et souvent opposés. L'intéressant rapport de la L.E.C.E. clarifie les difficultés à surmonter et expose les propositions suggérées par la Commission de la Communauté Economique Européenne.*

La politique agricole commune vise à relever les revenus insuffisants de l'agriculture sans porter atteinte à l'interdépendance importante de la C.E.E. et des pays tiers, qui est une source de prospérité pour la C.E.E. L'agriculture de la C.E.E. ne souffre pas d'une disparité des prix, mais d'une *disparité des revenus individuels* provoquée par sa structure désavantageuse. Cette structure met obstacle à un emploi rationnel des éléments de production, notamment du sol, du capital et du travail.

Il conviendrait d'augmenter le revenu de l'agriculture en améliorant les techniques et sans doute en diminuant le nombre d'agriculteurs.

## Le Traité de Rome et la politique agricole de la C.E.E.

Conformément à l'article 43 du Traité de Rome, la Commission de la C.E.E. a fait connaître ses propositions concernant la formation et la mise en oeuvre de la politique agricole commune (Bruxelles, juin 1960).

Dans tous les pays du monde, on a accordé une grande attention à ces propositions,

car la C.E.E., joue un rôle décisif dans le commerce mondial en ce qui concerne les produits agricoles.

Partant de la situation de l'agriculture et des principes de la politique agricole commune, les propositions se rapportent aux problèmes suivants:

- 1) L'amélioration de la structure agricole.
- 2) La création d'un fonds européen d'orientation et de garantie.
- 3) Une politique commune du marché pour les céréales, le sucre, le lait, la viande, les oeufs, les fruits et légumes, et le vin.

La population de la C.E.E., dépense environ 37% de ses revenus en produits alimentaires. D'autre part, la C.E.E. achète chaque année environ 28% des exportations mondiales de produits alimentaires et de fourrages, qu'elle doit payer avec des exportations de produits industriels. Il s'agit donc de créer une synthèse de politique agricole qui fasse droit d'un côté, aux intérêts de l'agriculture de la C.E.E., et de l'autre, aux intérêts de l'économie générale de la C.E.E. Cette synthèse est formulée de la façon suivante dans le Traité de Rome: les

pays membres du Traité sont convenus d'accroître la productivité de l'agriculture grâce à une amélioration de la structure, à une rationalisation et à une industrialisation, et d'élever ainsi les revenus de la population agricole, de stabiliser les marchés agricoles, de garantir la sécurité des approvisionnements alimentaires, d'assurer des prix raisonnables dans les livraisons aux consommateurs et de contribuer à une harmonisation du commerce mondial.

## L'agriculture de la C.E.E. au sein de l'agriculture mondiale

Les pays de la C.E.E. comprennent 0,9% de la superficie de la terre, 6% de la population agricole mondiale. 2% de la superficie agricole exploitable du monde reviennent à la C.E.E. La production agricole de la C.E.E. couvre brut 87% des besoins en produits alimentaires et net, c'est-à-dire après la déduction de la production revenant à l'importation des fourrages, 75%. En moyenne sur le plan mondial, il revient par tête d'habitant plus d'un hectare de la surface agricole exploitable. Dans la C.E.E., ce n'est que 0,43 hectare. Par contre, le rendement à l'hectare dans la C.E.E. est, par suite d'une importante consommation d'engrais, sensiblement plus élevée qu'en moyenne mondiale. Les pays de la C.E.E. achètent chaque année 28% des exportations de produits alimentaires et fourrages et 38% des exportations mondiales de matières premières agricoles (par exemple fibres textiles, tabac, caoutchouc, bois). Des 68,5 millions

de personnes actives dans la C.E.E. 17 millions, soit 23%, relèvent de l'agriculture. Par contre, la part de l'agriculture, de la C.E.E. dans le revenu national ne se monte qu'à 13%. Les revenus de l'agriculture de la C.E.E. s'élèvent, il est vrai bien au-dessus de la moyenne mondiale.

Cependant à l'intérieur de la C.E.E., il existe une disparité des revenus très importante entre l'agriculture d'une part et l'économie industrielle d'autre part. Cette disparité des revenus a des causes profondes et bien déterminées, notamment le morcellement des terres et des exploitations dans l'agriculture de la C.E.E. Il y a trop de petites exploitations et 40% des surfaces agricoles exploitables doivent encore être redistribuées. C'est pour cette raison que le Traité de Rome attache tant d'importance à l'amélioration de la structure.

Sous l'influence de l'exode rural constant le nombre des exploitations agricoles diminue d'année en année et l'importance moyenne des exploitations s'accroît.

### La mécanisation de l'agriculture

L'amélioration de la structure agricole de la C.E.E. permet une mécanisation progressive et rationnelle, que l'on peut juger au moyen de l'effectif croissant des machines agricoles.

L'industrialisation de l'agriculture a progressé dans des proportions inespérées après la guerre. Le nombre des tracteurs a presque quintuplé en 9 ans. Depuis 1955, 200.000 tracteurs ont été chaque année mis au service de l'agriculture. Jusqu'à présent, la plus grande densité de tracteurs a été obtenue dans la République Fédérale d'Allemagne avec 92 tracteurs par 1.000 ha de terre labourable. Par contre, l'Italie a la densité la plus faible. Aujourd'hui, 13 fois plus de moissonneuses-batteuses qu'en 1950 sont utilisées dans la C.E.E.

### Les engrais dans l'agriculture

L'amélioration progressive de la structure entraîne entre autres choses un emploi d'engrais plus rationnel dans l'agriculture de la C.E.E.

L'utilisation d'engrais s'est constamment accrue dans les pays de la C.E.E., même si cet accroissement n'était pas partout uniforme. En 1959-60 on a employé 69% en plus d'engrais azotés, 57% en plus d'engrais phosphatés et 50% en plus d'engrais potassiques que dans la moyenne des années 1950-51 à 1952-53.

### Exploitation du sol, bétail et récoltes

Les 79,5 millions d'hectares de la superficie agricole exploitable de la C.E.E. comprennent 42,9% millions d'hectares, soit 58,7% de terre arable, 25,5 millions d'hectares, soit 34,9% d'herbages et 4,7 millions d'hectares, soit 6,4%, de cultures permanentes comme les fruits, fruits tropicaux et sub-tropicaux, olives et vin.

### Valeur productive

La production agricole de la C.E.E. a une valeur d'environ 20 milliards de dollars. Presque 60% de ce montant revient aux produits animaux et plus de 40% aux produits végétaux. La valeur productive pour chaque hectare de surface exploitable s'élève à 250 dollars. Si l'on calcule pour chaque tonne de valeur en céréales, les une valeur moyenne de 100 dollars, 2,5 tonnes de valeur en céréales sont produites par hectare dans la C.E.E. Avec 17,8 millions de personnes travaillant dans l'agriculture et avec une valeur productive de 20 milliards de dollars, le rendement de production de chaque

personne active de l'agriculture de la C.E.E. ne s'élève qu'à 1.123 dollars. Il résulte de ce faible rendement productif par personne active que *la participation de l'agriculture au revenu de la C.E.E. est de l'ordre de 13% seulement pour une proportion de 23% de personnes actives.* La cause principale de cette productivité assez faible dans l'agriculture de la C.E.E. est l'émiettement des exploitations et des terres.

En vertu du niveau présent de la technique agricole il paraît désirable pour l'agriculture de la C.E.E. de réduire le nombre des travailleurs agricoles jusqu'à environ 12 pour 100 ha, et ceci au fur et à mesure que l'amélioration de la structure progressera. Au cas où la production agricole de la C.E.E. s'établirait par 10 millions de personnes actives au lieu de 17 millions, la valeur productive de chaque personne active s'élèverait alors à 2.000 dollars au lieu de 1.123 dollars, alors que le coût de production n'augmenterait pas dans la même proportion. *Il s'agit ici du problème central de la politique agricole de la C.E.E., c'est-à-dire de l'augmentation de la productivité du travail.*

La L.E.C.E. demande qu'on considère avec beaucoup d'objectivité la pratique du «part time farming» qui ne porte pas nécessairement préjudice à une bonne harmonisation agricole.

### L'élimination d'une surproduction

Puisque la consommation de produits de base comme le pain et les pommes de terre diminue, tandis que la consommation de produits de transformation animale comme la viande et les oeufs augmente, il est expédient de maintenir les prix

des fourrages à un niveau peu élevé. Avec un bas prix de céréales fourragères, les frais de production de viande et d'oeufs diminuent. Par cela, la consommation de ces produits est stimulée davantage, ce qui à son tour augmente la demande de céréales fourragères. Grâce à cette politique de prix, non seulement la consommation de céréales fourragères, mais aussi la consommation de viande et d'oeufs est encouragée, tandis que des prix élevés de céréales fourragères entraînent une surproduction de céréales, alors que la consommation de viande et d'oeufs est freinée par suite des prix élevés.

Il s'y ajoute que si les prix des céréales fourragères sont bas, les excédents de viande, d'oeufs et de produits laitiers pourront être exportés plus facilement et avec de faibles subventions d'exportation. Les pays de la C.E.E. participent de l'ordre de 11% aux exportations agricoles mondiales. Cette puissance d'exportation agricole devrait être encouragée par une politique de prix des céréales fourragères raisonnable.

### Organisation de marchés agricoles

Pour réaliser les réglementations de marché évoquées dans les propositions relatives à une politique agricole commune, la Commission de la C.E.E. a prévu la création d'offices de marché à savoir: office des céréales, office du sucre, office du lait, office de la viande et des oeufs, office des graisses végétales, commission de marché pour les fruits et légumes, et commission de marché pour le vin.

Les propositions de la Commission ont montré que ces offices de marché ne sont pas des monopoles. Ils se limitent avant tout à la direction des marchés et des prix et à l'aide fournie aux marchés. Cette forme d'organisation publique paraît être judicieuse pour permettre que l'organisation privée des marchés se déploie. La

## Agriculture à l'Est et à l'Ouest

Au moment où le Marché Commun Européen vient de surmonter les premières difficultés agricoles qui avaient menacé de retarder l'entrée dans la seconde phase du MEC, au moment où il s'apprête à prendre les mesures qui vont peut-être faire de l'Europe le premier marché agricole du monde, il est intéressant — pour faire taire les pessimistes — de donner quelques précisions sur la situation de l'agriculture de l'Est. Tout le monde sait que la collectivisation de l'agriculture dans les Pays du Bloc Oriental est loin d'avoir provoqué l'augmentation attendue de la production. Ce qui permet de comprendre pourquoi Khrouchtchev a recommandé l'année dernière à ses compatriotes de manger plus de viande de cheval. Au cours du premier trimestre de 1961 la production de la viande accusait en URSS une diminution d'environ 13%.

En Union Soviétique 100 ha. de superficie agricole ne couvrent que les besoins de 22 personnes. Aussi difficile qu'il soit d'obtenir des pays communistes des statistiques dignes de foi, on sait cependant qu'en 1957 la production d'oeufs a été de 3,2 milliards soit 16 par an et par personne.

En résumé dans la zone soviétique la production agricole par hectare n'a pas encore atteint le niveau d'avant-guerre, en dépit d'une main d'oeuvre relativement nombreuse et des nombreux stades agricoles "volontaires" imposés aux ouvriers de l'industrie, aux étudiants et aux soldats de l'armée populaire. Au Danemark, par exemple, on compte de 8 à 10 ouvriers par 100 ha. et 200.000 paysans environ assurent les besoins de 10 millions d'habitants. De tels résultats surprenants ne sont possibles qu'avec une agriculture libre où chacun peut prendre ses propres initiatives et saisir toute occasion favorable.

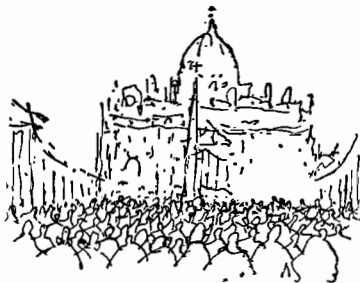
réglementation des cours du marché intérieur doit être effectuée à l'aide d'un *prix indicatif* pour les céréales, le sucre et le lait. Si les cours du marché tombent de 5 à 7% au-dessous du prix indicatif, les offices du marché achèteront (prix d'intervention). Aucun prix indicatif n'est prévu pour

la viande, les oeufs, les fruits, les légumes et le vin. L'équilibre entre les prix d'importation et le cours du marché intérieur doit être établi par l'intermédiaire de *prélèvements*. Ces prélèvements sont restitués pour les exportations.

### Marketing

La L.E.C.E. approuve l'intention de la Commission de la C.E.E. d'empêcher des réglementations monopolistiques du marché au moyen de prix fixes, afin de donner plus de possibilités à l'effort personnel de l'agriculture. Dès aujourd'hui nous devons nous orienter en Europe occidentale vers une politique agricole à l'envergure de

(suite en p. 12)



# CELUI QUI MET LE CA

## Le premier discours du Président Antonio Segni:

A propos de l'unité européenne.

« L'Italie a donné et, selon moi, continuera à donner une contribution efficace à la réalisation d'une unité européenne effective, en développant les germes d'une communauté politique qui sont contenus dans les traités de Rome.

Cette unité fondamentale de l'Europe fut l'intuition et l'inspiration d'un des plus grands esprits de notre Risorgimento, Giuseppe Mazzini; en des temps plus récents deux grands disparus, Alcide De Gasperi et Carlo Sforza, s'efforcèrent de la traduire en réalité. A ces deux grandes figures d'Italiens et d'européens j'adresse ici un souvenir ému et déférent.

### Les nouveaux liens de l'Europe...

C'est dans cette direction que s'orientent l'histoire et le progrès de l'humanité: les nouveaux liens qui sont sur le point d'être noués en Europe permettront de surmonter définitivement d'anciens et stériles antagonismes et d'apporter une contribution efficace et concrète à la paix, aspiration suprême de tous les peuples, et à leur liberté.

A cette nouvelle organisation de l'Europe tendent les temps nouveaux; pour elle, j'ai travaillé moi assui avec foi, aux fins du progrès et de la paix: et je souhaite qu'à sa réalisation se consacrent le Gouvernement, le Parlement et le peuple italien tout entier.

...permettront de surmonter les divisions

L'unité de l'Europe a, en effet, une vigoureuse capacité d'expansion justement parce qu'elle est animée par la volonté toujours plus ferme de surmonter les divisions et les contrastes grâce à la libre discussion d'abord, puis aux accords conclus librement.

Cette Communauté pourra plus efficacement encore remplir un autre des devoirs de notre temps qui est avant tout celui des Nations les plus avancées: donner l'aide nécessaire aux nouvelles Nations qui acquièrent leur liberté et ceci dans le seul but de consolider avec elles, par l'indépendance, le progrès matériel et spirituel.

La paix est l'aspiration suprême de notre peuple. Il demande que nous la défendions et la garantissons chaque jour, en même temps que son indépendance et sa liberté. Tels sont les biens irremplaçables pour lesquels le peuple italien a combattu avec tant de ténacité au cours de son histoire séculaire, jusqu'à nos jours.

### La Communauté atlantique tire la force de sa foi en la liberté

De l'aspiration à la paix et de l'engagement de garantir la liberté des individus et des peuples est née en 1949 la Communauté Atlantique: une Communauté de peuples qui tire sa force, bien plus encore que des traités qui la constituent, de la foi commune, dans la liberté, la paix, et le progrès des peuples. L'Italie y adhéra à l'époque et lui est restée fidèle au cours des années qui ont suivi: et elle lui restera constamment fidèle.

## "EUROPE, AUJOURD'HUI"

Récemment, pour fêter le Ve anniversaire de Rome, M. Antonio Segni qui n'a pas d'étrangers d'Italie, avait prononcé un discours d'aujourd'hui et demain" et où il citait en exemple les grands Italiens et des plus grands chefs de l'école de Vinci:

« Celui qui met le cap sur une

Et, il ajoutait: « ...ce prince du monde par sa universalité un génie typiquement européen. Une Europe en route vers l'avenir sur laquelle la nouvelle Italie démocratique et elle ne peut plus changer de route.

Que le Parlement et, avec lui, le peuple italien, la haute magistrature de l'Etat, celui qui est l'essence même de son caractère: la fidélité à ces mêmes croyances, ne tendent à suivre, en effet, le précepte de l'Etat dans le discours qu'il a prononcé le jour de sa haute charge, M. Antonio Segni sa foi inébranlable dans l'avenir des peuples atlantiques. Encore qu'il ait pu être un soldat, que désormais sa tâche n'est plus de combattre, mais doit se borner à assurer la continuité de l'unité nationale, il n'en est pas moins tant du peuple italien est un européen, dans, combattait pour cet idéal auquel son caractère nous garantissent qu'il restera

Nous citons dans ces pages les paroles du Président Segni a confirmé, avec une foi inébranlable, et "pacifique" est son étoile...

Dans ce climat de féconde collaboration internationale la solidarité sociale tend à s'étendre en assumant des formes de plus en plus neuves et en cherchant toujours plus élevée et plus sûre.

La sécurité sociale et le droit au travail et à l'instruction assument des aspects de plus en plus concrets. Les réformes jus-



ENGLISH SUPPLEMENT OF THE REVIEW "BULLETTIN EUROPEEN"

## BULGARIA RETURNS TO THE FOLD

The Soviet Premier Nikita Khrushchev forced on Bulgarian leaders during his visit to Sofia the "line" of the Soviet Communist Party, obliging the secretary of the Bulgarian Communist Party, Todor Zhivkov to give up all hope of keeping up his deviation policies.

A first symptom of the return to the fold of the Bulgarian "prodigal son" was seen last February with the purging of Valko Chervenkov, the former stalinist leader who was still occupying an important position in the Bulgarian Communist Party — and who had been ousted from his job as party boss and from the government prior to the elections. It has been pointed out that the "domestication" of Zhivkov was obtained by Khrushchev with a promise of a further increase in Soviet economic aid to Bulgaria. As is known the Sofia government had complained during recent weeks of serious economic difficulties, above all as a result of the failure of the plan for industrial development. Now, according to some leakages, the Kremlin has promised the Bulgarian communists a loan of four million new rubles and the supplying of outstanding quantities of raw materials to enable the country to cope with its industrial crisis. Zhivkov's hopes for Soviet aid in the agricultural sector, however, have been vain. Evidently in this field the Soviet Union cannot go too far, for fear of increasing the difficulties of the Soviet collective farmers themselves, who have their hands full, following the latest directives of the Central Committee of the Soviet Communist Party, in bringing into port the programs already set down, despite highly precarious conditions.

On the ideological plane Khrushchev obliged Zhivkov to make public amends during the rally held Saturday May 19 in Sofia, in which the



"May I borrow your hammer when you're done, comrade?"

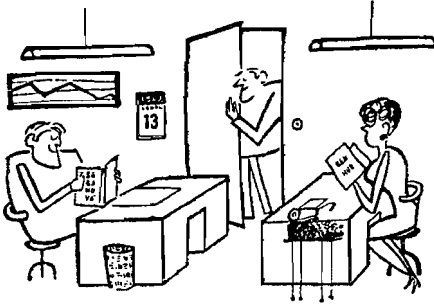
Rominia Libera (Bucharest)

chief of Bulgarian communism was forced to admit his "full agreement" with the Soviets. There is no doubt that one of the subjects discussed during the talks between Khrushchev and the leaders of Bulgarian communism was the "personality cult" calmly set up in Bulgaria despite all the decisions to the contrary on the part of the Soviet communist party. The Bulgarian leaders were compelled to admit the validity of the "group" system of government. Khrushchev also suggested that the leaders of the Bulgarian communist party find a system whereby Bulgarian economy could fit into the picture of the Soviet 20 year plan for "the building of communism", promising an ever greater insertion of Bulgaria into the economic orbit of the Comecon.

In substance the visit of Nikita Khrushchev to Bulgaria served to effect far-reaching changes in Soviet-Bulgarian relations, in the sense of the forcing of Zhivkov and his com-

rades to accept the "line" of the USSR.

"Our economy, which is rapidly developing, now has at its disposal a noteworthy supply of raw materials", wrote the Bulgarian communist party daily "Rabotnicesko Delo" recently, going on then to say: "It must however be pointed out that this supply is still insufficient and must therefore be integrated with secondary raw materials (a brilliant definition not to speak of "junk"). This year though the plan for the gathering of secondary raw materials is not being carried out. For example the "Lenin" metallurgical factory of Dimitrovo reports an aggravated shortage of secondary raw materials and blames this on the fact that the ministry of communications and transportation and the committee for industry fulfilled their quotas — in the first three months of this year — only by 56% and 52% respectively".



Overtime workers in a Prague office improving their paychecks. He is reading Françoise Sagan, she reads Ben Hur.

Mlada Fronta (Prague)

## BULGARIA

In coincidence with the relaunching of the total agricultural collectivization plan, expected for the first half of 1963, Bulgarian newspapers have once again focused their editorial attention on the nation's agricultural situation, unexpectedly denouncing shortages and defects on all fronts. This is a disconcerting contradiction which has become typical of the logic of the communist system: the greater the deficiencies discovered in the farming sector, the greater the efforts made to apply the collectivization plans. It was only a few days ago that this very thing happened in Romania, with the announcement of complete collectivization in agriculture. The example of Poland, (the sole country of the communist bloc to have reached the goals set in the agricultural sector, thanks to the process of "decollectivization" in progress since October 1956), which has influenced to no small extent even the work of the recent Central Committee of the Soviet Communist Party, during which the Soviet leaders launched a series of measures obviously in contrast with the principles of socialist economy (sufficient the example of the "incentives", for which 2 billion rubles have been allocated, promised to the particularly productive workers in the state enterprises), has not shaken in the slightest it seems, the faith of Hungarian, Czechoslovakian, Romanian,

and Bulgarian political leaders in collectivization.

Nevertheless it is a fact that, in contrast with the statements of Party and government leaders, the still carefully watched Bulgarian press has let itself go during the last few days, with endless criticism revealing the true situation reigning in the world of Bulgarian agriculture. "The results so far obtained by the state farming enterprises", writes "Semedelsko Sname", Bulgarian communist organ, "do not correspond to true potentialities. For several years many state agricultural enterprises have been in the red and have been weighing down heavily on the national budget. This situation", concludes the paper; "must be attributed to the fact that many administration councils of the state agricultural enterprises do not take the necessary measures to take advantage of all the provisions of the Party and the government".

The organ "Rabotnicesko Delo", moreover, recently asserted that the peasants and farmhands must be asked to make greater efforts. The situation in a great many areas has become truly deplorable: the farmhands of the collective farms who still have small private plots of land, till these latter with the greatest care. This being the case it is easily understandable that the private plots produce more than those that have been collectivized. To put an end to this situation, says the paper, the collectivization

of land must be completed as soon as possible!

## THE SOVIETS WANT TO BRING POLITICS INTO THE OLYMPIC GAMES

No little astonishment was caused by the attack unleashed by the "Tass" news agency and by the Soviet sports magazine "Sovetsky Sport" against the International Olympic Games Committee, which is accused of paying no attention to political problems and of not spreading propaganda in favor of Soviet peace. The President of the Soviet Olympic Games Committee should associate itself with the World Peace Council, which is under the control of Moscow. But this is not all: according to the Soviet sports organ, the charter of the International Olympic Games Committee is antiquated and the clauses which forbid athletes from taking part in political meetings or assemblies during the games should be eliminated because "in our times the sports movement, like every other public movement, cannot evolve without contact with the international situation".

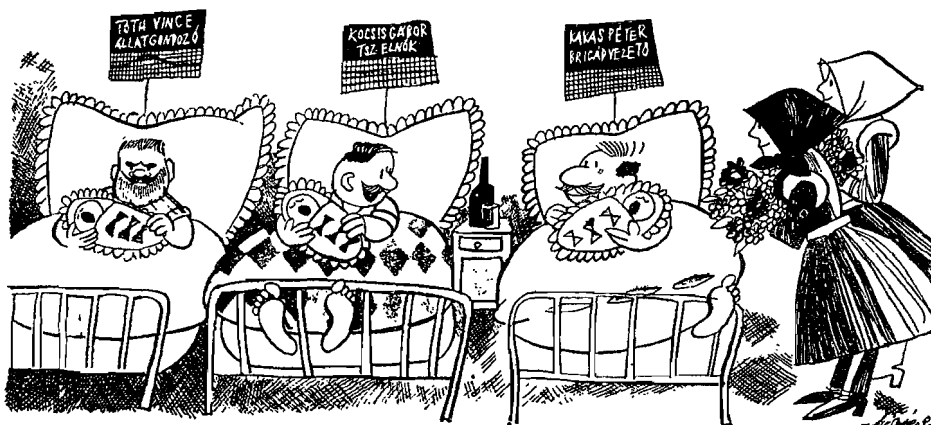
For the Soviets, therefore, the International Olympic Games should not include sports alone but also courses in marxism-leninism for athletes and demonstrations in favor of peace; as this latter is conceived by Soviet propaganda.

## THE ECUMENICAL COUNCIL SEEN FROM BEHIND THE IRON CURTAIN

Reports from Belgrade indicate the nature of the hostile attitude of orthodox hierarchs, tied to Moscow, with regard to the Catholic Church. We say "tied to Moscow" because other orthodox leaders in the free world show no similar intransigence and have abandoned their polemical tone toward the Catholics, from whom they feel separated only by not-insurmountable dogmatic differences.

As far as the orthodox dignitaries who are subject to communist authorities are concerned, their attitude cannot be explained by purely religious considerations: rearing its head is a clear-cut hostility toward the free world and western and Latin civilization.

Dispatches from Belgrade, in fact, say that the Patriarch of Moscow, Alexis, during a dinner offered in his honor by the Soviet charge d'affaires in Belgrade, declared that the



Convinced that women can't do anything right, three collective farm managers decided to have babies themselves.

Ludas Matyi (Budapest)

Pope has no right to convene an Ecumenical Council, but only a Vatican Council — which would then be the second after the schism. "The initiative of the Pope", he added, "is an internal event of the Roman Catholic Church and has nothing to do with the Russian Orthodox Church. For this reason this latter did not reply to the invitation it had received to send an observer". The Orthodox Archbishop of Rostov, Nicodemus, seconded the declarations of Patriarch Alexis.

#### EAST GERMANY

As in all satellite countries East Germany as well has a seven year plan. The East German version, which goes up to 1965 is subdivided in seven separate one-year plans. In 1961, however, the nation's economic situation was highly unfavorable: according to publications of the statistics office, the total of the overall industrial production last year was 73.3 billion marks, more than a billion less than envisaged by the plan. It was not even possible to maintain the envisaged ratio between demand and supply because at the end of the third year of the seven-year plan, whereas the buying power of the people had increased by 22% the increase in the national income was no more than an approximate 20%; moreover Ulbricht himself in his year's end speech declared that there had been a 6.2 increase in production, while the plan had called for a 7.2 increase. Therefore, in the planning for 1962 this increase was prudently set down as of 6%.

#### HUNGARY

The iron and steel industry in Hungary employs about 400,000 people, including office workers and technicians; according to an article recently published by the official organ of the Hungarian trade unions, "Nepszava", the secretary of metallurgic trade unions, J. Polyak, declared that the workers of this sector of industry brought the last year to a close successfully because about 70% of the increase in output was obtained through an increase in productivity. The secretary of the trade union then added: "Last year the major worry was caused by the increase in defective products: the relative losses equaled the salaries of all workers of the metallurgic industry for two months. This is a tragic situation and the workers will realize this when they see the money diminishing in their own pockets".

#### POLAND

The Chief of the political office of the Polish Armed Forces, General Jaruzelski, speaking at a conference of the activists of the "League of friends of soldiers", maintained the necessity of providing for the "mass mobilization" of all citizens and particularly of the youths of the pre-military organization. He declared that this has become imperative

as a result of "the threatening international situation" which demands the intensification of defense preparations in the interests of the entire Polish people.

With this objective in mind special classes for military preparation, in the field of communication and transportation, will be intensified. "The 'League of friends of soldiers'", declared the general, "must assume the leadership and responsibility for military preparation of the populace in the defense of the nation".

\* \* \*

The Atheist magazine "Argumenty" said in its latest issue that Cardinal Wyszyński's recent "indecent and unscrupulous" attack against "non-believers" were provoked by the desperation of the Episcopate for the Catholic Church's failure in its battle against religious difference in Poland. The weekly in question, the official organ of Polish atheism and the society of free thinkers assailed Cardinal Wyszyński for his Lenten sermon in April in which the Prelate condemned atheism and the legalization of abortions.

The anti-religious campaign in Poland has become more virulent than ever following the Primate's visit to Rome last February. It is the sixth time in two months, in fact, that the regime takes Cardinal Wyszyński as a target for its criticism.

#### FOR OUR FRIENDS

All correspondence and eventual requests to collaborate with «Euro-peast Bulletin», should be sent to the following address:  
Largo Chigi 19 -Rome

# KALEIDOSCOPE

## THE CHALLENGE OF THE DIVIDING WALL

The Præsidium of the International Committee for the defense of christian culture, meeting in Berlin for a special session, issued the following declaration regarding the wall of shame erected in East Berlin.

1) the wall in East Berlin is a brutal challenge for all the free men of the world. The erection of this wall represented still another violation, with the consent of the Soviet Union, of the international agreements calling for a four-nation charter for Berlin;

2) it was not the western powers to create this dangerous situation but solely the communist east, which with the threat of resorting to brutal force aims at advancing still farther into the west;

3) before any efforts are made to reach any kind of agreement on Berlin; the people of East and West Berlin alike must be guaranteed a return to their freedom of movement;

4) the attention of the world must not stop short at the wall itself, because it is in this wall's shadow that the communists take measures oppressing human beings more and more;

5) since the present despots of the Soviet zone are not capable of overcoming the growing economic crisis, and since a divided Germany will remain a factor creating uncertainty in the world, the inhabitants of central Germany must be offered the possibility of elections their own government through free elections;

The Præsidium of the International Committee for the defense of christian culture appeal to the leading statesmen of the free world so that they might wage a spiritual campaign in the controversy with communism, and proposes:

1) the right to self-determination must be demanded with firm decision, even for the peoples oppressed by communism in Europe;

2) world public opinion must be persuaded that the brutal threat is to be condemned as a political measures;

3) the free world must realize its own strength and declare once and for all that its policies aim at guaranteeing freedom to oppressed human

beings — and must take concrete measures to obtain the liberty of enslaved populations.

The General Secretary of the International Association of Free Trade Unions, on occasion of the May 1 holiday, sent a significant message to the oppressed workers of the totalitarian regimes.

### Totalitarian Regimes.

The message declared: "The so-called trade unions of the nations under communist, fascist, or military dictatorship do not belong to our organization. We are proud of this, because trade unions which are truly free must reject all unity of action with organizations which pretend to be associations of workers, whereas in reality they are no more than instruments of totalitarian governments which make use of them to control and exploit the workers for their own advantage. Such associations have been set up not to guard the interests of their members but to be used against these latter. Their so-called leaders are not true representatives elected by the workers, because they have been imposed by the regime and the party.

In rejecting the so-called trade unions of the totalitarian nations and in contesting their leaders the right to speak in the name of the workers, the International Association of Free Trade Unions will never cease to support in every way the workers, men and women, of the countries under totalitarian regimes. These workers are our brothers because their problems are similar to those of the workers of the free world. The sole difference consists of the fact that we have the right to fight to improve the condition and standard of living of the workers whereas this right does not exist in the totalitarian countries. We combat not only for the rights of our own members but also for those of workers who are not free. We consider these latter as part of the great family of workers with the same ideals. We are sure, the message concludes, that the workers of the totalitarian world will return to our family in every sense the moment totalitarian regimes have been abolished; The fight of the workers for freedom and social justice will not have been in vain".



A circus poster from a recent exhibition of Hungarian poster art. **The Hungarian Review** (Budapest)

DE L'ETAT EN ITALIE

# AP SUR UNE ÉTOILE....

## D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN,,

anniversaire de la signature des Traités était alors que ministre des Affaires étrangères, dans un discours, intitulé "Europe, aujourd'hui", a conclu cette phrase d'un des plus grands esprits de tous les temps, Léonard

« l'étoile ne change jamais de route ».

Le génie italien qui fut aussi par son caractère, peut être adopté comme directive de progrès, unie et pacifique est l'étoile qui a fixé la voie de sa politique, à ».

Le peuple italien, aient élu à la plus haute magistrature, avait ainsi magistralement exprimé le caractère, la fermeté des croyances et nous permet d'espérer que l'Italie en fin de ses plus illustres fils. En fait, le 11 mai, jour où il a pris possession de la présidence, a de nouveau clairement formulé sa politique de l'Europe et sa fidélité aux engagements pris, avec une haute et claire humilité, plus d'orienter la politique de son pays. Le respect de la constitution et la fermeté du caractère ne reste pas moins que le représentant convaincu et qui, depuis seize ans, a fait preuve de la fermeté et la loyauté de son caractère inébranlablement fidèle.

Extrait significatif du discours où le Président a dit, avec un calme sobriété, qu'une « Europe unie

qu'ici réalisées et qui doivent être réalisées dans notre République Italienne ont non seulement pour but d'augmenter le bien être matériel et de diminuer les distances sociales, mais encore de consolider dans le coeur de tous les Italiens l'attachement à la démocratie et à la liberté... ».

\* \* \*

Et, après avoir précisé que

son rôle désormais n'est plus de déterminer l'orientation politique de l'Etat, mais d'assurer le respect de la Constitution et de garantir l'unité nationale par le respect des lois, le Président a conclu :

« Qu'il me soit permis d'exprimer mon profond regret de laisser cette salle du Parlement où, avec l'Assemblée Constituante et dès l'ouverture du Parlement de la République j'ai servi les idéaux qui ont été ceux de toute ma vie: démocratie, liberté, justice et progrès.

C'est dans la libre discussion, inspirée des intérêts suprêmes de toute la communauté italienne, que se trouve l'essence de notre démocratie.

Que Dieu tout-puissant vous aide dans la continuation de cette oeuvre qui, au cours des seize années passées, a été si féconde pour la liberté et la grandeur de notre Patrie. Que Dieu m'aide moi aussi dans l'accomplissement de la tâche que je m'approprie à entreprendre au service du peuple italien ».

Notre Directeur, professeur Giorgio Del Vecchio s'honore d'avoir eu pour élève, en son temps, à l'université de Sassari, le Président Antonio Segni, avec lequel il est toujours resté dans les rapports les plus amicaux, comme en témoigne ce passage d'une lettre qui lui fut adressée par M. Antonio Segni, alors Ministre de l'Instruction Publique, quand le professeur Del Vecchio ayant atteint la limite d'âge, prit sa retraite après avoir consacré sa laborieuse existence à l'enseignement universitaire.

« Je désire t'adresser directement l'expression de mon vif regret du fait que, prochainement, tout en continuant à faire partie spirituellement de l'université italienne, tu prendras congé de l'enseignement actif que, pendant tant d'années, tu as illustré de ton rare savoir et le ton infatigable activité.

Pendant cinquante ans, tu as prodigué les meilleures énergies pour remplir ta mission de Maître et d'érudit, en donnant une impulsion originale aux études de Philosophie du droit et en contribuant efficacement, également à l'étranger, au prestige de la haute culture italienne, que tu as représentée dignement dans de nombreuses Universités et Académies étrangères.

L'ampleur de ton oeuvre scientifique, qui a apporté une contribution fondamentale et clarificatrice à la résolution de divers problèmes de Philosophie du droit et en particulier tes travaux sur les relations entre le droit et l'Etat, son destinée à laisser une trace décisive et durable dans l'Histoire de la Science juridique.

En t'exprimant les plus vifs remerciements au nom de l'Ecole italienne, je souhaite que d'autres nouveaux apports de ta noble intelligence puissent encore contribuer à l'heureux destin de nos hautes études de philosophie juridique.

Avec l'affection dévouée d'un ancien disciple.

Signé Antonio Segni »

(suite de la p. 9)

l'an 2.000, c'est-à-dire qui soit une synthèse d'une stratégie de marché public et d'une tactique de marché agricole. L'agriculture de la C.E.E. devrait comprendre qu'il est avantageux d'adapter sa production aux marchés. Une intégration verticale offre des possibilités pour une adaptation de marché qualitative et quantitative.

Aux Etats-Unis l'agriculture et l'industrie alimentaire se fondent en chaînes d'intégration au moyen de contrats de culture et de livraison pour obtenir une collaboration productive entre tous les échelons de la production, de la transformation et de la vente. Ces chaînes d'intégration, sont financées par l'émission d'actions. Des développements semblables peuvent être discernés dans l'agriculture de la C.E.E.

La consolidation financière des chaînes d'intégration de l'agriculture de la C.E.E. au moyen d'émission d'actions permet de soutenir l'efficacité des crédits agricoles prévus dans le cadre du Fonds européen d'orientation et de garantie.

La L.E.C.E. estime que la Commission de la C.E.E. ne s'est pas assez préoccupée des méthodes de conciliation modernes devant permettre de résoudre dans l'intérêt de l'agriculture, d'une manière plus efficace, les problèmes de prix, de stockage et de report, notamment par l'organisation du marché à terme d'une série de produits agricoles, et par un recours entier à l'initiative privée pour le stockage.

D'autre part, aucune politique agricole ne sera applicable sans harmonisation totale des règlements sanitaires et sans égalisation des taxes agricoles et autres. Dans ce domaine, il serait souhaitable que certains produits tels que le sucre et la viande, soient exonérés de toutes taxes, ce qui est déjà le cas dans certains pays, car il s'agit de matières premières agricoles intervenant, pour une part majeure, dans le budget alimentaire européen.

## Les Recommandations de la Commission de l'Agriculture

*La coordination des politiques structurelles; l'intensification de la formation et de la recherche agricole; une réglementation prévoyant l'élimination progressive de certaines subventions et d'autres pratiques qui faussent le jeu de la concurrence et le respect des intérêts des états membres qui ne participent pas aux négociations en vue de l'élargissement de la C.E.E., tels sont les thèmes de la recommandation qui sera présentée à la prochaine Session de l'Assemblée Consultative par la Commission de l'Agriculture.*

Dans son rapport introductif, le député néerlandais Anne Vondeling (Soc.) dresse le bilan au sujet de l'élaboration de la politique agricole commune de la C.E.E. et des problèmes soulevés par l'intégration de l'agriculture des pays sollicitant leur adhésion à la C.E.E.

Après avoir analysé les décisions du 14 janvier 1962 ainsi que leurs répercussions, le rapport souligne la responsabilité de la Commission pour « veiller à ce que l'on tienne dûment compte des intérêts de l'économie toute entière et en particulier de l'intérêt du consommateur... », sa responsabilité est également engagée en ce qui concerne l'évolution à l'intérieur de la Communauté, mais aussi par le fait des répercussions de cette évolution sur les relations commerciales du monde entier.

Cependant, après les décisions du 14 janvier 1962, les véritables difficultés vont se présenter à l'avenir seulement quand il s'agira d'intégrer les structures agricoles des pays qui demandent la participation à la C.E.E. Le rapport examine ensuite les problèmes qui sont particuliers aux pays qui ont demandé l'adhésion à la C.E.E., à savoir le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark et la Norvège.

Dans ses conclusions, le rapport souligne avec emphase que « la politique agricole est l'un des critères de l'esprit européen et le désir d'intégrer les règlements nationaux dans une réglementation européenne ». M. Vondeling regrette finalement que « nous soyons malheureusement (encore) loin de notre objectif ultime, en particulier dans le domaine de l'agriculture » et le Conseil de l'Europe a tout lieu de poursuivre ses efforts en vue de « réaliser une union plus étroite entre ses membres ».

# L'Europe Syndicale travaille pour l'Unification

En dépit des pessimistes, les progrès de l'unification européenne avancent sur tous les fronts, à l'exclusion du politique où se manifestent des résistances et des difficultés qui ne sont que trop aisément explicables. Mais, une fois unifiées les économies, et la majeure partie des lois sociales, intensifiés les échanges culturels sur un continent qui a déjà pour lui la communauté des religions, des philosophies et de l'art, on peut espérer que les cadres politiques, tous plus ou moins formés selon le mêmes principes, parviendront à se fonder en un tout organique et harmonieux où, devant la communauté des intérêts et la solidarité des sentiments, les mesquins problèmes particularistes, ne seront plus que de puérides questions de "préséance" et de "prestige national" dont on verra toute la futilité. Quoi qu'il en soit il est un secteur dont on ne parle guère, mais où la cohésion européenne est déjà bien établie: c'est un secteur d'autant plus important qu'il concerne directement la classe agissante des travailleurs; nous voulons parler des syndicats des Six Pays. Au cours de leur Assemblée Générale biannuelle, qui s'est déroulée les 10, 11 et 12 janvier dernier, ils ont utilement souligné qu'ils sont partisans d'une action commune en vue de prendre des mesures concrètes pour la réalisation des buts prévus par le Traité de Rome, insistant sur la nécessité de stimuler énergiquement tout ce qui peut servir à favoriser l'élan de l'unification. Le Secrétariat Syndical

Européen à Bruxelles, auquel les confédérations syndicales des Six ont confié la défense des intérêts des travailleurs auprès des services de la Communauté et qui a été chargé des travaux préparatoires de cette troisième Assemblée Générale, avait dûment souligné dans ses propositions sur le développement d'une politique européenne commune, la nécessité de stimuler l'unité européenne. Une intervention en faveur de l'intégration accélérée et un avertissement sérieux quant aux conséquences d'un démantèlement douanier qui ne s'accompagnerait pas d'une action équivalente dans le domaine de la politique commune, s'avéraient d'autant plus urgents que la délibération interminable du Conseil des Ministres de la C.E.E. (composé des gouvernements des Six Pays), sur la politique agricole commune n'avait pas, à l'époque, engendré de résultats satisfaisants.

## Le dynamisme du MEC

Sur cette toile de fond se profilent des événements qui prouvent le dynamisme du Marché Commun; à savoir les demandes d'adhésion de la Gran-

de Bretagne, de l'Irlande, du Danemark très probablement aussi de la Norvège — et un traité d'association avec la Grèce. Cette tendance à l'extension géographique se manifesta par la participation, pour la première fois, de représentants du T.U.C. et d'invités venant des confédérations syndicales danoise, suédoise et grecque. Leur présence répondait à une double fin: d'une part, elle révélait la satisfaction profonde des syndicats des Six en présence du renforcement futur de l'Europe démocratique, par l'adhésion d'organisations syndicales puissantes; d'autre part, elle donnait aux camarades venus des pays tiers la possibilité de se familiariser avec les nombreux problèmes économiques et sociaux qui se posent au sein du Marché Commun. Il va sans dire que les discussions détaillées au cours des trois journées de cette Assemblée ont contribué pour ces camarades à créer l'impression que la logique de l'évolution naturelle mène à une confrontation avec ces mêmes problèmes au sein du Marché Commun et indépendamment de l'attitude que prendront les pays désireux d'adhérer à la Communauté.

## Les discours de P.H. Spaak et de W. Hallstein

Pour renforcer ses avis sur la politique commune et l'adhésion d'autres pays à la C.E.E. l'Assemblée Générale a pu s'appuyer sur l'exposé d'une personnalité éminente, P.-H. Spaak. Auparavant on avait lu le dis-



cours du Président de la Commission de la C.E.E., W. Hallstein, empêché par un malaise de participer à la réunion. Dans ce discours, M. Hallstein remerciait les syndicats libres de contribuer à la construction de l'Europe. Il attaquait en outre sévèrement le concept de "l'Europe des Patries" dont l'application, en politique étrangère, serait de nature à nous conduire au chaos général, si l'on conserve la règle de l'unanimité des six pays. Il n'y a pas d'Europe possible, ajoutait M.

Hallstein, sans le maintien de la supranationalité.

Celle-ci doit se baser sur des décisions prises à des majorités qualifiées. Au sujet de l'adhésion d'autres pays, M. Hallstein soulignait qu'elle signifie, non seulement l'acceptation du contenu économique du Traité de Rome, mais également de son esprit politique. Quant aux pays neutres qui tendent à une association il leur recommanda de renoncer à la tentative de profiter des avantages économiques du Traité en laissant aux autres les servitudes politiques.

## LES RÉSULTATS DES TRAVAUX

Les recommandations prises par l'Assemblée à la fin de ses travaux sont très précises.

### La politique générale

La résolution sur la politique générale dit par exemple que la politique commune prévue par le Traité, et préconisée par les syndicats, ne se réalisera pleinement que dans le cadre d'un commissariat au plan, chargé entre autres d'établir des prévisions conjoncturelles, d'élaborer un programme d'expansion et de mettre en place la politique régionale. Il va de soi que le mouvement syndical doit être dûment représenté au sein de ce commissariat au plan, et que sa participation à la préparation et à la mise en oeuvre de toute les mesures dans les domaines de la politique énergétique, agricole, des transports, des prix ainsi que des règles de concurrence, doit constituer une condition indispensable.

### L'adhésion de pays tiers

L'Assemblée Générale est d'avis que l'adhésion d'autres pays démocratiques renforcera d'une part la cohésion du monde libre en face des grands problèmes de notre siècle et, d'autre part, la solidarité des travailleurs européens, qui pourront ainsi mieux soutenir les efforts des syndicats libres dans les territoires d'outre mer, dont les relations futures avec la Communauté Européenne jouent un rôle très important. Dans ce domaine, il s'avère nécessaire de surmonter des obstacles et des appréhensions qui ont été suscitées par des avertissements quant à l'apparition d'un bloc économique isolé.

Dans ce contexte, deux résolutions particulières ont été adoptées à l'égard d'Israël et de la Grèce. En ce qui concerne le premier, la Communauté Européenne se trouve en face d'une responsabilité assez grave. Les syndicats condamnent sans ambages, la tendance fa-

talement vers une « politique de l'autruche » due à la crainte des sanctions arabes, et qui provoque ainsi le danger de sacrifier ce pays à l'intégration européenne.

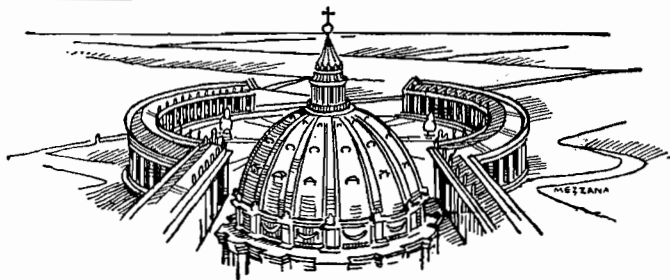
Quant à la confédération grecque on lui confirma son association aux travaux du Secrétariat Syndical Européen en lui assurant un appui complet.

### Le renforcement des Exécutifs

Une Europe dont l'existence n'est pas limitée uniquement à l'imagination de quelques « snobs européens beaux parleurs » exige aussi le renforcement des Exécutifs, qui dans ce but, doivent se servir constamment de la collaboration active du mouvement des travailleurs. A cet égard, l'Assemblée Générale rappelle ses revendications antérieures, à savoir l'élection au suffrage universel du Parlement européen, la fusion des trois Exécutifs européens existants, l'élargissement des pouvoirs du Comité économique et social (l'organe consultatif de la Communauté au sein duquel les syndicats occupent environ un tiers des sièges), et la mise en place d'institutions de démocratie économique et sociale. Le Comité Exécutif est chargé d'appuyer par un programme d'action syndicale ces revendications arrêtées par l'Assemblée Générale.

### La politique sociale

Dans sa déclaration sur la politique sociale l'Assemblée Générale propose l'installation d'un commissariat au plan à partir de la deuxième étape du Marché Commun, capable de déclencher l'impulsion de l'augmentation du niveau de vie, ainsi que l'harmonisation dans le progrès des conditions de vie et de travail, sans pour autant aliéner l'autonomie des syndicats dans le domaine des salaires et des conditions de travail. Dans un chapitre spécial intitulé « Mesures à prendre d'urgence » l'Assemblée revendique l'élaboration et l'application du plein emploi à l'aide de moyens tels que la libre circulation, la



formation professionnelle commune et une politique de logements à long terme.

L'augmentation de la puissance économique en Europe exige une politique salariale plus active, afin d'assurer aux travailleurs une plus grande part aux bénéfices résultant du progrès économique et technique dans les pays du Marché Commun. La réduction de la durée du travail à 40 heures figure aussi parmi les revendications les plus importantes.

### La sécurité sociale et les impôts indirects

Bien des tâches restent encore à accomplir dans ce domaine où les régimes nationaux sont si divergents que leur harmonisation doit être précédée d'une comparaison.

Pour cette raison l'Assemblée Générale préconise la convocation d'une conférence consacrée à la confrontation des régimes légaux et complémentaires de sécurité sociale. Les syndicats se proposent également de poursuivre l'harmonisation des impôts indirects afin d'éviter que cette harmonisation ait pour suite un effet déprorable sur les masses des consommateurs. La création de commissions mixtes à compétence générale et pécifique — c'est-à-dire pour chacune des branches industrielles — constitue un des moyens adéquats pour mettre en oeuvre ces revendications. Il va de soi que les représentants des travailleurs du Comité ont un devoir particulier dans l'élaboration et l'application de la politique économique et sociale de la Communauté.

L'indignation justifiée des syndicats devant la prolongation du délai prévu pour l'égalité de rémunération entre travailleurs masculins et féminins se refléta également dans une résolution spéciale. Les représentants des travailleurs mani-

festèrent leur volonté d'intensifier leurs efforts en vue d'obtenir la réalisation des principes contenus dans la décision du Conseil des Ministres. Finalement l'Assemblée invita les gouvernements à procéder à l'application immédiate des normes de base de l'Euratom pour la protection contre les radiations. Dans ce même texte elle se prononce en faveur des emplois pacifiques de l'énergie nucléaire et demande à être informée aussi bien sur les recherches scientifiques en cours que sur la formation professionnelle des travailleurs.

\* \* \*

(Nous avons emprunté les informations ci-dessus à l'article publié par Liselotte Hassemmer, du Secrétariat syndical européen, dans la revue du C.I.S.L., "Le monde du travail libre". Nous reproduisons ci-dessous la conclusion de cet article qui souligne l'importance de l'action des syndicats libres dans le processus d'unification européenne).

### Les syndicats veulent une volonté politique coordonnée

« De ce qui précède, il résulte donc que les syndicats sont fermement décidés à créer une sorte de volonté politique bien coordonnée, seule capable de fournir la base nécessaire aux contacts établis par le Secrétariat Syndical Européen avec les services de la Communauté. Les syndicats tiendront compte du fait que des contretemps temporaires et un ciel politique nuageux dans une Europe dont la structure démocratique n'est pas encore assez solide pour résister à toutes les épreuves, ne constitue pas un argument valable pour certaines tendances qui envisagent de se retrancher dans les bastions nationaux ».

## F. A. O. Le Congrès mondial de l'Alimentation

C'est le 3 juin 1963 que s'ouvrira, à Washington, le Congrès Mondial de l'Alimentation organisé par la FAO dans le cadre de la Campagne mondiale contre la Faim. Cette date a été arrêtée par un comité préparatoire convoqué à Rome la semaine dernière afin de commencer à dresser les premiers plans en vue de ce congrès. Elle correspond au vingtième anniversaire de la clôture de la Conférence de Hot Springs (Virginie, USA), où fut élaboré l'acte constitutif de la FAO.

Ce Congrès, qui se tiendra pratiquement au milieu de la Campagne Mondiale contre la faim lancée par la FAO le premier juillet 1960, et dont la durée doit être de cinq ans, aura pour premier objectif d'attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur le problème de la faim dans le monde, ses causes profondes, et les mesures à prendre pour arriver à les éliminer. Il réunira à la fois des représentants du secteur public et du secteur privé (industries agricoles et alimentaires, organisation non-gouvernementales, association scientifiques, etc..) ainsi que des personnalités faisant autorité en la matière.

## Activité de la Confédération Internationale des Syndicats Libres

# LE MESSAGE DE 1<sup>ER</sup> MAI AUX TRAVAILLEURS DES PAYS EN REGIME DE DICTATURE

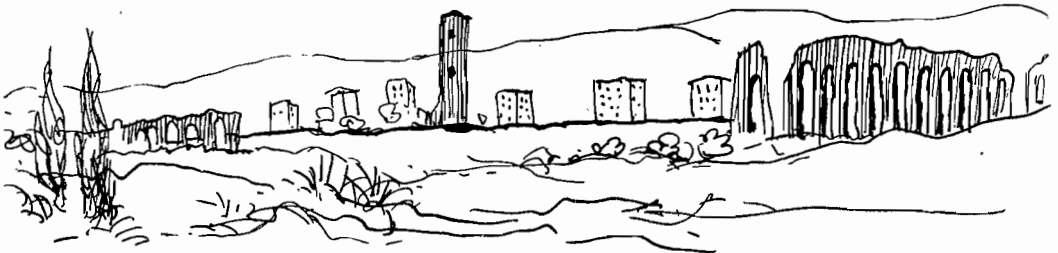
Travailleurs des pays sous régime de dictature, la Confédération Internationale des Syndicats Libres vous adresse ses souhaits très fraternels à l'occasion du Premier Mai, la grande journée internationale de la solidarité des travailleurs.

Nous représentons 138 organisations dans 106 pays de tous les continents du monde. Toutes les organisations syndicales authentiques et libres font partie de notre Confédération. Elles sont libres, car elles ne dépendent ni de l'Etat, ni d'un parti, ni d'employeurs. Chaque organisation ne dépend que de ses membres, des travailleurs des usines, des bureaux, du commerce et de l'agriculture.

Les prétendues organisations syndicales des pays sous dictatures communistes, fascistes ou militaires ne font pas partie de notre Confédération. Nous en sommes fiers, car les syndicats véritablement libres doivent refuser toute unité d'action avec des organisations qui prétendent être des associations de travailleurs, mais ne sont que le instruments des gouvernements dictatoriaux qui s'en servent pour contrôler et exploiter les travailleurs à leur profit. Ils ont été créés non pas pour défendre leurs membres, mais pour être utilisés contre ces derniers. Leurs dénommés dirigeants ne sont pas de vrais syndicalistes élus par les travailleurs, mais ils sont imposés par le régime ou par le parti.

Tout en rejetant les prétendus syndicats des pays de dictature, tout en contestant le droit de leurs dirigeants de parler en votre nom, la Confédération Internationale des Syndicats Libres ne cessera jamais de vous soutenir, travailleurs, hommes et femmes, des pays sous régime dictatorial. Vous êtes nos frères, car vos problèmes sont similaires à ceux des travailleurs du monde libre. L'unique différence est que nous avons le droit de lutter pour améliorer nos conditions de travail et de vie, alors que vous êtes privés de ce droit. Nous combattons par conséquent non seulement pour les droits de nos membres mais également pour les vôtres. La C.I.S.L. est fière de jouer ce rôle avec la conviction qu'elle vous défend. Mais nous considérons comme faisant partie de notre grande famille les travailleurs du monde qui ont les mêmes idéaux. Comme vous, nous sommes fondamentalement pour le respect de la dignité du travailleur, pour son droit à décider librement dans quels termes il fournira son travail, pour sa liberté de choisir ses représentants. Nous sommes persuadés que vous prendrez la place à laquelle vous avez droit dans la famille des travailleurs libres du monde aussitôt que les régimes dictatoriaux de vos pays auront été abolis, et que votre lutte pour la liberté et la justice sociale n'aura pas été vaine.

En ce jour, chers camarades, rappelez-vous que nous luttons afin d'assurer un avenir meilleur à vous, à nous, à tous les travailleurs du monde entier.



## NOUVELLES DIVERSES

### Coopération européenne pour les fusées spatiales

Le Conseil des Ministres français a autorisé ses représentants à signer la Convention créant un "Conseil Européen pour la Construction de Lanceurs d'engins spatiaux".

La Convention a été signée à la fin du mois de mars. La première fusée européenne doit comprendre un premier étage britannique, un second français et un troisième allemand.

### L'Éducation extra-scolaire

Du 20 au 23 mars s'est tenue à Strasbourg la première réunion du Comité d'Éducation extra-scolaire; celui-ci est l'un des trois grands comités permanents qui composent le Conseil de Coopération Culturelle (C.C.C.) institué en 1961 afin d'élaborer à l'intention du Comité des ministres, des propositions concernant la politique culturelle du Conseil de l'Europe et de coordonner et mettre en oeuvre l'ensemble du programme culturel du Conseil.

Le Comité a élu son Président en la personne de M. Maurice Herzog, Haut-Commissaire français à la Jeunesse et aux Sports. Le Comité a plus particulièrement orienté ses travaux dans trois domaines: jeunesse, éducation populaire et sports.

En ce qui concerne la jeunesse, le Comité a estimé qu'il convenait de hâter la réalisation du Centre européen de la jeunesse et en attendant, de commencer à assurer, dès 1963, sur une base expérimentale, un certain nombre des activités qui lui seront plus tard confiées.

Le Comité a fait, d'autre part, un inventaire général des problèmes d'éducation populaire dont la solution pourrait être facilitée par une collaboration européenne et établi une liste de ceux auxquels il s'attaquera en premier lieu.

## La Conférence

### Européenne des Pouvoirs Locaux

La Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux a tenu sa quatrième session du 21 au 24 mars à la Maison de l'Europe à Strasbourg. C'est la première fois que la Conférence siègeait comme organe statutaire du Conseil de l'Europe. Des observateurs suisses, israéliens et finlandais assistaient à la session qui a été ouverte le mercredi 21 mars à 10 h. 30 sous la présidence de M. Henry Cravatte (soc. luxembourgeois), Président de la Commission des Pouvoirs locaux de l'Assemblée Consultative.

Les débats ont porté sur l'aménagement régional du territoire européen, sur les mesures d'ordre financier susceptibles de favoriser l'expansion économique, locale, communale ou régionale sur l'action des Pouvoirs locaux en faveur de l'Europe: enseignement et jeunesse, diffusion d'une brochure destinée à faire mieux connaître l'Europe et les institutions qui l'unifient, appui à la Journée Européenne des Ecoles, échanges intermunicipaux, jumelages, aide aux Maisons de l'Europe, célébration d'une Journée de l'Europe. Ont été également traités des problèmes tels que la pollution de l'atmosphère, le recrutement des donneurs de sang avec un effort particulier dans les campagnes.

## Remise du Prix de l'Europe

Après la première séance de la session de la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux, une cérémonie a eu lieu dans l'hémicycle pour la remise solennelle du Prix de l'Europe 1961 à Rhodes et à Schwarzenbek.

M. Cravatte, parlant comme Président de la Commission des Pouvoirs Locaux, a souligné l'importance morale du Prix de l'Europe et rappelé les précédents lauréats: en 1955, Coventry; en 1956, Offenbach et Puteaux; en 1957, Turin et Bordeaux; en 1958 Vienne et la Haye; en 1959, Istamboul; en 1960, Bruges et Aarhus.

Le prix de l'Europe est attribué chaque année à la ville qui a le mieux contribué à propager l'idée européenne. Rhodes et Schwarzenbek ont particulièrement travaillé à l'établissement de jumelages avec d'autres villes d'Europe.

M. Nicolas Cambalouris, Représentant Permanent de la Grèce au Conseil de l'Europe et Président des délégués des Ministres, a évoqué le rôle à la fois difficile et déterminant des communes d'Europe.

M. Per Federspiel, Président de l'Assemblée Consultative, a remis solennellement le Prix à M. Michel Petrides, Maire de Rhodes, et à Hans Koch, Maire de Schwarzenbek.

MM. Demetrios Hadjiyannis, Maire de Larissa au nom de la délégation grecque, et Arnulf Klett, Oberbürgermeister de Stuttgart au nom de la délégation allemande, ont ajouté leurs remerciements à ceux qui avaient été formulés par les Maires des deux villes lauréates.

## A BERNE

## Réunion de Fédéralistes

Des représentants d'organisations fédéralistes européennes venus d'Autriche, des Pays Bas, de la Belgique, du Danemark, du Luxembourg de la Suède et de la Suisse, ainsi que des délégués de l'Union fédéraliste européenne des communautés ethniques, se sont rencontrés à Berne du 26 au 29 avril 1962 sur l'invitation de la section bernoise de l'Union européenne suisse.

Après les conférences de M. Hans Bauer, Bâle, président de l'Union européenne suisse, sur la question de la neutralité, de M. le Conseiller national W. von Greyerz, Berne, sur le fédéralisme suisse, du prof. G. Héraud, Strasbourg, sur les méthodes à suivre dans l'unification de l'Europe et de M. H. Kloss Kiel, sur les problèmes des nationalités dans l'Europe actuelle, suivies chacune d'une discussion générale, les participants ont adopté la résolution ci-après:

Le fédéralisme est la forme d'organisation politique la mieux adaptée aux besoins des peuples d'Europe, et tout particulièrement des petites nations et des communautés ethniques conscientes de leur personnalité propre.

a) Seul le fédéralisme permet la cohabitation harmonieuse de diverses communautés ethniques.

b) Le fédéralisme préserve et garantit les libertés et les particularités nationales, régionales et communales. Il facilite l'introduction dans l'ordre politique, social et culturel de formes territoriales et personnelles d'autonomie.

c) Il rend possible pendant le processus d'intégration des formes variées de participation.

d) Le fédéralisme prévient le danger d'assujettissement, au sein de l'ordre démocratique,

des minorités par la majorité numérique.

La fédération doit rester ouverte à tous les peuples de l'Europe qui possèdent ou se donneront des institutions libres et démocratiques.

Les communautés ethniques doivent bénéficier d'une protection véritablement efficace:

a) Une attitude plus généreuse des Etats centralisés européens envers leurs propres minorités ethniques et linguistiques serait de nature à apaiser les appréhensions des petites nations à l'égard de la fédération européenne.

b) Le Conseil de l'Europe

devrait abandonner son attitude discriminatoire à l'égard de diverses minorités en Europe. Actuellement il ne prend en considération que les minorités qui bénéficient déjà d'une protection internationale, mais néglige les autres, tout particulièrement celles qui ne se rattachent pas à une ethnie constituée en Etat.

c) La constitution fédérale européenne consacrera définitivement la protection des communautés politiques et ethniques, d'une part en comportant des règles précises à cet effet, d'autre part en créant entre les nations un climat nouveau.

## EXIL et LIBERTE

L'organe de l'Internationale de la Liberté (Union pour la Défense des Peuples Opprimés), "Exil et Liberté" (7, avenue Léon-Heuzey-Paris 16°) publie dans son numéro de mai plusieurs études sur le calvaire de l'Eglise orthodoxe russe, et les articles suivants :

- Frédéric DUPONT : " Les lendemains angoissants " ;
- Julius EPSTEIN : " Au pied du mur.. Berlin, pivot du monde, déclare le professeur POSSONY " ;
- Paul MONIQUE : " La Russie de demain " ;
- Jérôme et Jean THARAUD : " Le héros de l'Ukraine " ;

etc. etc.

## M. Anthony Haigh est nommé Directeur de l'Enseignement

M. Anthony Haigh, C.M.G., qui était depuis dix ans Chef du Département des Relations Culturelles au Ministère anglais des Affaires Etrangères, a été nommé Directeur de l'Enseignement et des Affaires Culturelles et Scientifiques au Conseil de l'Europe. Il succède à M. Robert Crivon, dont la démission a été annoncée le mois dernier.

M. Haigh est né à Londres en 1907. Elève au Collège d'Elton, il a poursuivi ensuite ses études au King's College, Cambridge, où il s'est spécialisé dans l'étude des langues classiques et modernes.

Entré dans le Service Diplomatique en 1932, il a été successivement à Rio de Janeiro, Tokyo, Lisbonne, Ankara, au Caire et à Bruxelles. En 1952 il a été nommé Chef du Département des Relations Culturelles. C'est en cette qualité qu'il a dirigé la délégation du Royaume-Uni au Comité Culturel de l'Union de l'Europe Occidentale et aux Experts Culturels du Conseil de l'Europe qu'il a présidé en 1960-61. Représentant du Royaume-Uni au Conseil d'Administration du Fonds Culturel depuis la création de ce Fonds en 1959, il en a été le Président de janvier 1961 à janvier 1962. A la suite de la création du Conseil de Coopération Culturelle au début de cette année, il a été désigné comme Chef de la délégation britannique dans cet organisme. M. Haigh a été également membre de la délégation britannique à la Conférence Générale de l'UNESCO en 1956, 1958 et 1960.

# LETTRE OUVERTE A PAUL-HENRI SPAAK

En cette soirée historique qui nous avait réunis, européistes sincères, sur la petite place de marbre du Capitole romain, nous vous avons applaudi, cher Monsieur Spaak, d'un cœur reconnaissant. Parmi tous ceux qui venaient signer en ce mois de mars 1957, les Traités du Marché Commun, et qui sont les fondateurs de l'Europe unie, vous étiez peut-être le plus entraînant. L'Europe prenait avec vous une physionomie bien distincte, humaine, joviale, optimiste; elle vous confiait son destin avec enthousiasme, comme on se fie à un ami énergique et sûr. Vous ne pouviez pas être l'homme des compromis, des demi-mesures, des incertitudes: avec vous l'Europe se sentait dans des mains solides et loyales.

Les années ont passé, votre Marché Commun a fait ses preuves et l'Europe unie a pris des forces. Et voici, catégorique, à votre manière, et d'autant plus inquiétante, la petite phrase par laquelle vous bloquez ses progrès: « Pas d'union politique en Europe, tant que la Grande Bretagne ne fera pas partie du Marché Commun ».

Vous avez dit, aussi, un jour: « Je ne change jamais d'idée, j'évolue ». La distinction est d'une telle subtilité que vous nous permettez de n'y voir qu'un jeu d'idées... S'il est vrai que vous avez avoué admirer les Anglais « parce qu'ils ne se retournent pas quand deux amoureux s'embrassent dans la rue », nous voyons clairement que les jeux d'idées vous amusent. Mais les Européens ne sont pas tous dotés de cette agilité d'esprit et de cette humeur facétieuse qui vous permettent de jongler en toute désinvolture avec les opinions. Eux n'ont pas fait l'Europe en se jouant: ils ont suivi, souvent péniblement, ceux qui, comme vous, leur montraient le chemin; et maintenant que cette Europe à laquelle ils ne croyaient qu'à demi, comme on ne croit qu'à demi aux beaux rêves, est devenue une réalité, ils n'ont pas envie de tourner leurs yeux ailleurs, ni « d'évoluer ». Ils veulent l'Europe. Avec ou sans Grande Bretagne.

C. D.

## bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN Directeur responsable: GIORGIO DEL VECCHIO  
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME  
Tél. 671.260

### ABONNEMENTS

Italie . . . . .	Lires 2000	Etranger . . . . .	Dollars 3,-
ABONNEMENT D'HONNEUR - 5000		ABONNEMENT D'HONNEUR .. 10,-	
c/c postale Roma N. 1/16299			

Edité par:

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951  
STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

# bulletin européen

**TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME**

**R O M E**

**Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN**

*ont collaboré...*

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Sénateur Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORRETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.